

Réhabilitation de la Résidence Thouars - TALENCE

REHABILITATION DE LA RESIDENCE THOUARS MODE D'EMPLOI



Tout savoir

Sur les travaux réalisés dans
votre logement



LE PROGRAMME P.1 À 4 • AVANT MES TRAVAUX P.5 À 9

PENDANT MES TRAVAUX P.10 • LA FIN DES TRAVAUX P.11

INFOS PRATIQUES P.12 • CONTACT P.14

Ce livret porte sur les travaux qui seront réalisés dans la résidence Thouars à TALENCE



Pourquoi ?

DOMOFRANCE, propriétaire des logements, a souhaité ces travaux pour remettre aux normes les bâtiments, sécuriser chaque logement et réduire la consommation énergétique des bâtiments.

L'objectif est d'améliorer votre vie quotidienne dans votre logement.

LE PROGRAMME DES TRAVAUX DE LA RESIDENCE



Vous serez avertis par avis de passage avant toute intervention.

L'accès à votre logement est obligatoire.

LES TRAVAUX DANS LES PARTIES COMMUNES

- **Révision de l'ensemble des cages d'escaliers**
- **Remise en peinture des murs et des plafonds des salles de bain**
- **Remplacement complet des ascenseurs**
- **Etanchéité de la toiture terrasse**
- **Isolation de la façade par l'extérieur**

Les travaux dans les parties communes de votre immeuble seront étalés dans la durée du chantier, en fonction des zones.

LES TRAVAUX DANS MON LOGEMENT

Les travaux dans votre logement s'étaleront en 2 phases :
Les travaux « communs » et les travaux « individuels ».

Les travaux communs et travaux de chauffage sont réalisés par campagnes de courte durée et concernent tous les logements d'un même escalier.

Les travaux individuels sont sur une période de 15 jours ouvrés (consécutifs hors week-end) spécifiquement dans votre logement.

LES TRAVAUX COMMUNS

DUREE DES
TRAVAUX



Menuiseries intérieures

- Remplacement des portes palières

1 jours

LES TRAVAUX INDIVIDUELS



Plomberie

- Remplacement des équipements sanitaires (lavabo et douche/baignoire)

2 jours



Plâtrerie et faïence

- Faïence de la salle de bain

2 jours



Electricité

- Mise en conformité du logement

2 jours



Menuiseries extérieures

- Fenêtres et portes fenêtres

1 à 2
jours



Peinture

- Salle de bains
- Pièces sèches (suivant état)

4 jours



Sols souples

- Salle de bain en fonction de l'état des supports existants

1 jour



Ventilation

- Remplacement des bouches d'entrée d'air des fenêtres

1 jour



AVANT MES TRAVAUX

1 moment important

LA VISITE POUR L'ÉTAT DES LIEUX DE VOTRE LOGEMENT

L'Entreprise Générale GTM Bâtiment Aquitaine et DOMOFRANCE effectueront une visite individuelle à votre domicile pour :

- Vous demander toutes les **informations pratiques** à prendre en compte pour le bon déroulement des travaux. Par exemple : assistantes maternelles, départs en congés, présence d'animal de compagnie
- Vous présenter de manière précise **les travaux** qui seront réalisés
- Réaliser **l'état des lieux de logement** (évaluer l'état des sols, des murs et des équipements sanitaires, lister les aménagements réalisés par le locataire...)
- Vous indiquer les périodes d'intervention approximatives
- Evoquer avec vous le déplacement des meubles et leur protection pour préparer les travaux



AVANT MES TRAVAUX

3 dispositions

ORGANISATION PRATIQUE

Afin de vivre au mieux les travaux, nous vous invitons à **prendre des dispositions pour bien préparer la période d'intervention** dans votre logement, notamment pour les personnes qui sont présentes à leur domicile en journée.

Exemple : Prévenez L'équipe de GTM Bâtiment Aquitaine

- **Si vous gardez des enfants** chez vous, pouvez-vous vous organiser avec d'autres assistant(e)s maternel(e)s pendant la durée des travaux ?
- **Si vous avez un animal de compagnie,**
- **Si vous vous absentez** pendant les travaux, et pensez à leur remettre vos clés.

DEPLACEMENT DU MOBILIER

Afin d'éviter tout risque de dégradation, nous recommandons le déplacement des meubles et des objets sensibles (aquariums,...) par les locataires.

Afin de permettre l'exécution des travaux suivants dans la cuisine, salle de bains et WC :

- Plomberie et faïence, vous devez enlever vos meubles et machines électroménagers ainsi que vider votre meuble évier.
- Peinture, vous devez déplacer vos meubles et machines électroménagers vers le centre de la pièce et déposer vos rideaux et étagères pour faciliter l'accès aux cloisons.
- Sols souples, les pièces doivent être vidées de tout mobilier.

Il est recommandé de **protéger vos meubles et bibelots et de fermer les portes** des pièces non soumises aux travaux pour éviter tout risque de dégradations.

Des indications précises vous seront données après la visite individuelle de votre logement sur ces questions.

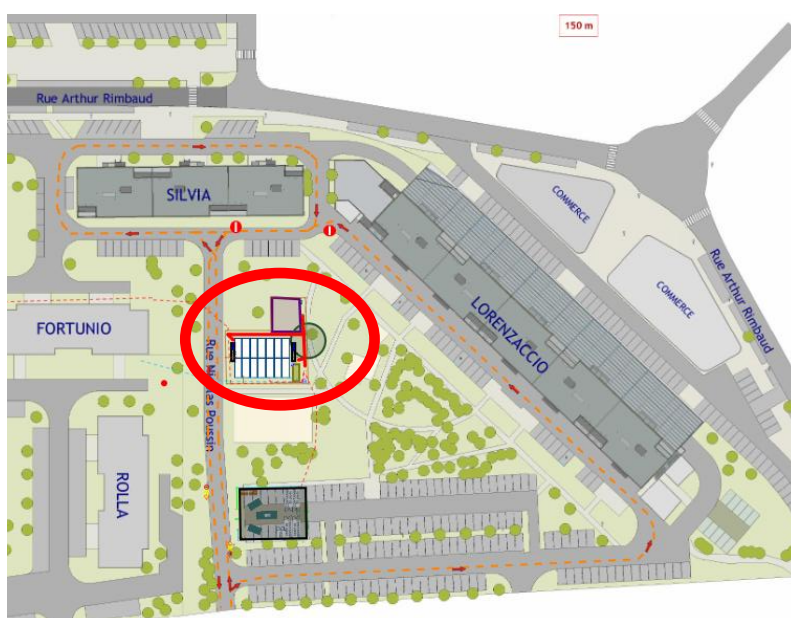
L'ACCES A MON LOGEMENT : LA GESTION DES CLES

L'accès à votre logement est indispensable pour réaliser les travaux !

Dès que vous aurez connaissance des dates d'interventions dans votre logement par avis de passage (papier ou sms), pensez à vérifier vos disponibilités pour confirmer votre présence.

Si vous ne pouvez pas être présent lors d'une intervention, vous devrez confier vos clés la veille à l'Agence GTM Bâtiment Aquitaine (Bureau de chantier), qui les consignera dans un registre de remise de clés.

Le Bureau de chantier Agence GTM bâtiment Aquitaine sera situé entre le bâtiment SILVIA et le city stade.



Dans tous les cas n'oubliez pas de prévenir l'entreprise GTM Bâtiment Aquitaine du mode d'accès à votre logement !

L'AGENCE GTM Bâtiment Aquitaine

GTM Bâtiment Aquitaine a installé un Bureau de Chantier, dans la zone de chantier, située entre le bâtiment SILVIA et le city stade pour recevoir les locataires.

Une Personne dédiée à la Relation Locataire sera présente aux horaires d'ouverture pour informer et recueillir d'éventuelles doléances.

**Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.**

Tél. : **06.19.27.93.52** (en cas d'absence, laissez un message sur le répondeur avec votre numéro de logement et vos coordonnées pour permettre de vous rappeler)

Une boîte à lettres de l'Agence GTM Bâtiment Aquitaine est disposée devant l'entrée des bungalows.

LES RECLAMATIONS

Les réclamations seront à adresser aux chargés de relation locataire par téléphone, SMS ou mail.

Dans le cadre de la réhabilitation de votre résidence :

Nous mettons à votre disposition un espace personnel pour vous permettre de :

- Déclarer vos réclamations
- Valider vos rendez-vous
- Accéder aux informations de votre logement

Vous recevrez prochainement un E-MAIL et/ou un SMS permettant de créer votre mot de passe avec les liens suivants, soit :

- **Depuis votre ordinateur**

<https://mon-espace.wizzcad.com/login>



- Depuis l'application mobile Wizz'me avec les QR code





PENDANT MES TRAVAUX

Je m'adapte

COUPURES D'EAU

Les coupures d'eau sont quasi quotidiennes pendant les premières phases des travaux dans votre logement. Elles peuvent durer la journée, de 8h00 à 17h00 avec une remise en eau provisoire pendant la pause du midi si cela est possible.

Les coupures d'eau seront annoncées dans votre avis de passage et par voie d'affichage au rez-de-chaussée de votre bâtiment.



LA FIN DES TRAVAUX

1

A la fin de chaque intervention, il vous sera remis un questionnaire sur tablette sur lequel **vous indiquerez vos remarques éventuelles** (quitus par corps d'état) que vous complèterez et signerez.

2

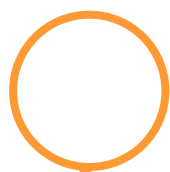
GTM Bâtiment Aquitaine contrôlera la bonne réalisation des interventions dans votre logement et réalisera, si nécessaire, des travaux de finitions.

3

GTM Bâtiment Aquitaine et DOMOFrance réceptionneront les travaux en remplissant une Fiche d'Opération Préalable à la Réception (**OPR**). Votre présence lors de cette étape est souhaitable pour émettre d'éventuelles réserves.

Si des réserves sont relevées par GTM Bâtiment Aquitaine et ses équipes les lèveront puis vous demanderont de signer un quitus de fin de travaux.

Enfin les travaux seront terminés chez vous !



MEMENTO ET INFORMATIONS PRATIQUES

VISITE POUR L'ETAT DES LIEUX (EDL)

C'est le démarrage. L'équipe composée de GTM Bâtiment et de DOMOFRANCE **définira les travaux à réaliser dans votre logement.**

LES CLES

Si vous n'êtes pas présent, vous devez alerter GTM Bâtiment Aquitaine et **confier vos clés, dès la veille, soit à l'Agence GTM Bâtiment Aquitaine** (sur la place), soit à une personne de votre choix clairement identifiée.

LES INTERVENTIONS DANS VOTRE LOGEMENT

Vous serez toujours prévenus par **avis de passage (papier ou SMS).**

HORAIRES DE TRAVAIL DES OUVRIERS

De 8h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

COUPURES D'EAU

Des coupures d'eau peuvent avoir lieu de **8h00 à 17h00** suivant les besoins. Un point d'eau (eau chaude et eau froide) sera remis en service chaque soir. Un avis de coupure d'eau sera affiché dans les halls de votre escalier et dans les avis de passages.

RECLAMATIONS

En cas de sinistre ou de dégradation, vous le noterez sur le cahier de réclamations dans le délai le plus court possible. Une déclaration de sinistre pourra être établie conjointement par le locataire et par l'entreprise concernée si nécessaire.

Un cahier de réclamations est disponible dans le bureau de chantier.

L'OPERATION PRELABLE A LA RECEPTION (OPR)

C'est le contrôle de la bonne exécution des travaux par l'Architecte. Si des malfaçons sont constatées, les entreprises les lèveront.

NOTES



RGPD : Les données des locataires collectées dans le cadre des travaux seront conservées exclusivement pour l'usage et le temps des travaux de la résidence Thouars pour DOMOFRANCE.

LES ACTEURS

Maître d'ouvrage (Bailleur)

Domofrance



Groupe ActionLogement

Entreprise Générale



GTM

BÂTIMENT
AQUITAINE

CONTACTS

La Chargée de Relations Locataires de Chantier GTM Bâtiment Aquitaine :
Téléphone : **06.19.27.93.52** (laisser un message sur le répondeur)